

# AVIS A LA POPULATION

## AUTORITES COMMUNALES

**Législature 2023-2027** : un petit changement a eu lieu dans la répartition des dicastères : Michel Mosser prend la police des constructions et Michaël My les activités socio-culturelles et le Cartel des sociétés locales.

<i>Administration, finances, police locale, travaux publics, affaires juridiques, relations publiques</i>	<b>Anne Sulliger, Maire</b>	076/ 247 71 00
<i>Aménagement du territoire, police des constructions, agriculture</i>	<b>Michel Mosser, Conseiller</b>	079/ 640 50 26
<i>Instruction publique, service des eaux et épuration</i>	<b>Pierre Falbriard, Conseiller</b>	079/ 460 49 69
<i>Œuvres sociales, forêts, cabane forestière, activités socio-culturelles, cartel des sociétés locales</i>	<b>Michaël My, Conseiller</b>	078/ 632 96 63
<i>Bâtiments communaux, déchets, cimetière</i>	<b>Marius Walch, Conseiller</b>	079/ 212 37 63

## VICE-MAIRE

Le Conseil communal a nommé M. Michaël My au poste de vice-maire pour l'année 2024.

## ALARME

Un essai de sirène est prévu le **mercredi 7 février 2024** entre **13h30 et 14h00**.

## FEUX EN PLEIN AIR - RAPPEL

**Il est strictement interdit d'incinérer des déchets de toutes sortes en plein air ou dans des installations de combustion privées (art. 6 du Règlement communal concernant la gestion des déchets).**

Seule l'incinération en plein air des déchets naturels et secs provenant des forêts, des champs et des jardins (pives, bûches, copeaux, branchages, etc.) est admise uniquement si elle n'entraîne pas d'émissions excessives pour l'environnement et le voisinage ni risque d'incendie (art. 7 du Règlement communal concernant la gestion des déchets).

Les Autorités communales sont attentives à cette problématique ; les infractions au présent règlement sont passibles d'une amende jusqu'à Fr. 5'000.-.

Tournez svp →→

## CARNAVAL – RAI-TIAI-TIAI

Après quelques années d'absence, le traditionnel Rai-tiai-tiai de carnaval est de retour !

Dans la nuit du lundi au mardi gras (du 12 au 13 février) le Groupe des Jeunes de Vendlincourt fêtera le Rai-Tiai-Tiai. Dans le bruit et la bonne humeur, ces jeunes gens déambuleront dans les rues du village. Merci de leur réserver bon accueil !

## CARNAVAL DES ENFANTS

**Le Groupe des Jeunes de Vendlincourt organisera le carnaval des enfants**

**le mardi 13 février 2024.**

**Départ du cortège dans la cour de l'école primaire à 14h30. Goûter offert par la commune.**

**Nous vous attendons nombreux ! Alors, clowns, princesses, monstres, pirates, ... soyez au rendez-vous !**



## LE BIBLIOBUS – UNE BIBLIOTHEQUE QUI VIENT A VOUS !

**A bord du Bibliobus Jura & Grand Chasseral, vous pouvez découvrir 6'000 documents pour tous les âges** : des albums, des romans, des BD, des mangas, des guides pratiques... Les abonnés au Bibliobus peuvent aussi emprunter des magazines, des films sur DVD, des livres audio et télécharger des livres numériques. En plus du français, vous trouverez une sélection de livres en allemand, anglais, italien, espagnol, portugais... Dès 2024, le Bibliobus propose même des jeux vidéo sur Playstation et Nintendo Switch.

### Où trouver le Bibliobus ?

Le Bibliobus stationne sur la Place de la Fontaine, 1 fois par mois le vendredi de 17h00 à 19h30 :  
*26 janvier / 23 février / 22 mars / 26 avril / 24 mai / 21 juin / 23 août / 20 septembre / 18 octobre / 15 novembre / 13 décembre 2024.*

A noter qu'il est possible de venir au Bibliobus dans n'importe quel village desservi (p.ex. Bonfol, Miécourt, Coeuve...).

### Combien coûte un abonnement ?



**L'adhésion au Bibliobus est gratuite pour les enfants et les jeunes en formation.** Pour les adultes, la cotisation Standard coûte CHF 25.- par année (CHF 20.- pour Senior/Al).

La cotisation permet d'emprunter 10 documents à chaque passage, et de les conserver 4 semaines.

### Comment s'inscrire ?

Montez simplement à bord du Bibliobus lors du prochain passage. Après avoir rempli votre fiche d'adhésion et réglé la cotisation, vous recevrez votre carte de membre et pourrez de suite emprunter des documents.

## VENTE DE BOIS DE FEU 2024

Les personnes qui souhaitent acquérir du bois de chauffage sont priées de remplir le bulletin de commande qui se trouve ci-dessous et de le remettre, jusqu'au 15 mars 2024, à :

**Recette communale, Milieu du Village 2, 2943 Vendlincourt  
ou par email : info@vendlincourt.ch**

La liste des lots adjugés et l'indication du lieu seront communiquées ultérieurement aux acquéreurs.

✂-----



Commune de Vendlincourt  
**Bulletin de commande de bois de feu 2024**

Essence/catégorie

Prix

Quantité/nombre de stères

**Hêtre quartier**

**Fr. 100.-/stère**

.....

Nom/Prénom \_\_\_\_\_

**Adresse** \_\_\_\_\_

**Téléphone** \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Vendlincourt, le 24 janvier 2024

Le Conseil communal